

OFFRE D'ACQUISITION FONDS DE COMMERCE LE RELAIS BIGOUDEN

Les soussigné(e)(s) :

.....
.....
.....

Domicilié(e)(s)

.....
.....
.....

né(e)(s) le.....

à

de nationalité

Agissant en qualité de

Déclare(nt) se porter acquéreur **du fonds de commerce de Débit de boissons, hôtel, restaurant.**

.....

Les éléments incorporels :

- l'enseigne
- le nom commercial
- la clientèle et l'achalandage y attachés
- le droit au bail pour le temps qui en reste à courir
- la licence IV

Les éléments corporels :

- le mobilier et matériel **d'exploitation** inventoriés

dépendant de la liquidation judiciaire de **la SARL SOCIETE HOTELIERE BIGOUDENNE.**

Moyennant le prix **net vendeur** payable comptant de € s'appliquant à hauteur de

..... € sur les éléments incorporels et de

..... € sur les éléments corporels.

Financé(e)(s) à hauteur de € en fonds propres.

à hauteur de € au moyen d'un prêt consenti par

.....

.....

Je souhaite prendre possession du fonds le

S'agissant d'une cession intervenant dans le cadre d'une liquidation judiciaire, je dispense Maître SORET des énonciations relatives aux chiffres d'affaires et résultats commerciaux des trois dernières années ainsi que de la présentation et du visa des livres comptables.

Je déclare tout de même vouloir acquérir ledit fonds de commerce et reconnaître que le prix de cession a été fixé en connaissance et qu'en conséquence de cette absence d'énonciation de chiffres d'affaires et résultats commerciaux, je renonce expressément à me prévaloir d'une nullité de l'acte ou à réclamer à qui que ce soit une indemnité ou une diminution du prix à ce titre.

Je décharge Maître SORET es-qualité de toute responsabilité quant à la non présentation desdits éléments comptables.

Mon offre est ferme et définitive, elle n'est assortie d'aucune condition suspensive.

Je reconnais avoir conscience que :

- Le bien est vendu en l'état et au vu des informations qui ont été transmises préalablement à l'ordonnance du juge-commissaire ;
- La vente sera définitive à compter de l'ordonnance du juge-commissaire et sous réserve de réformation de celle-ci.

Au soutien de celle-ci je joins un chèque d'un montant de 10 % du prix proposé à titre de dédit, qui sera encaissé si l'ordonnance de vente est rendue en ma faveur.

Je me réserve la faculté d'être substitué(e) par toute personne morale dans le respect des dispositions de l'article L 642-3 du Code de commerce.

Les actes de cession seront rédigés par
domicilié(e)(s)
.....

Fait à
Le
Signature

PJ : Un extrait K bis (si personne morale) et une carte d'identité
Un justificatif de financement (chèque de banque, attestation bancaire, accord de prêt, ...)
Un chèque de 10 % du prix proposé (libellé à l'ordre de Maître SORET)
La déclaration d'indépendance et de sincérité du prix

DECLARATION D'INDEPENDANCE ET DE SINCERITE DU PRIX

DECLARATION A ANNEXER A L'OFFRE D'ACQUISITION

Les soussigné(e)(s)

Agissant en qualité de.....

Déclare que le prix de cession figurant dans l'offre déposée sous ma responsabilité est sincère et véritable et qu'aucune somme complémentaire n'a été ou ne sera versée à quiconque, à l'insu du Tribunal, sous quelque forme que ce soit, pour quelque motif que ce soit.

Je déclare en outre me conformer aux dispositions de l'article L 642-3 du Code de Commerce, et n'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance, jusqu'au 2^{ème} degré inclusivement, direct ou indirect, avec les dirigeants et associés de la société faisant l'objet d'une procédure collective.

Cette offre n'est pas faite pour le compte du débiteur, ni les dirigeants de droit ou de fait de la personne morale faisant l'objet de la procédure collective, ni encore de leurs parents et alliés jusqu'au 2^{ème} degré inclusivement, ni même des contrôleurs.

Fait à
Le
Signature